

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cedric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Marie-Lise LHOMET, Gérard FESSELET, Frederic ROUSSE.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Marie-Lise LHOMET à Jean-Claude TOURNIER, Frederic ROUSSE à Cedric PERRIN.

**Assistaient à la séance :**

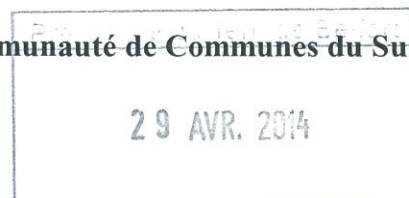
Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 10 avril	Jeudi 10 avril	En exercice	41
		Présents	39
		Votants	41

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Anissa BRIKH est désignée.

**2014-03-08 Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Sud Territoire à la Société Publique Locale Sud Immobilier**

*Rapporteur : Christian RAYOT*



*Vu la délibération 2012-07-21 portant sur la création d'une Société Publique Locale SPL « Sud Immobilier »*

*Vu l'article 16 « Durée du mandat des administrateurs » des statuts de la SPL Sud Immobilier*

La Société Publique Locale Sud Immobilier a été créée le 11 avril 2013 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Belfort le 21 mai 2013.

Cette société privée d'un capital de 657 000 euros est composée uniquement d'actionnaires publics, à savoir la CCST et 22 communes membres de la Communauté de Communes. Elle a pour objet la promotion et la valorisation de l'habitat par la valorisation des biens fonciers et immobiliers du domaine privé des communes actionnaires et de la CCST.

La SPL Sud Immobilier est administrée par un Conseil d'Administration exclusivement composé d'élus issus des collectivités actionnaires. C'est ce Conseil d'Administration qui élit le Président parmi ses membres ainsi que, s'il le juge utile, un ou plusieurs Vice-Présidents.

Le nombre d'administrateurs est fixé à 18, les sièges étant répartis entre les collectivités actionnaires. La CCST dispose de 9 postes d'administrateurs.

Les postes d'administrateurs sont répartis comme suit :

CCST : 9 administrateurs

Commune de Grandvillars : 2 administrateurs

Commune de Delle : 2 administrateurs

Commune de Beaucourt : 1 administrateur

Autres communes : 4 administrateurs

Le projet de statuts prévoit une limite d'âge de 75 ans pour avoir la qualité d'administrateur.

L'article 16 des statuts de la société « Durée du mandat des administrateurs » stipule que « le mandat des représentants de collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales prend fin avec celui de l'assemblée qui les a désignés. »

Les représentants de la CCST rendront compte des débats et décisions prises au sein de la SPL au minimum deux fois par an au Conseil Communautaire.

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents :**

- **Désigne les 9 représentants de la Communauté de Communes du Sud Territoire pour siéger au conseil d'administration ou à l'assemblée spéciale de ladite SPL en qualité d'administrateur ou de mandataire :**

Représentants	
- Christian RAYOT	29 AVR. 2014 Service Courrier
- Jean RACINE	
- André HELLE	
- Monique DINET	
- Robert NATALE	
- Cédric PERRIN	
- Jacques DEAS	
- Didier MATHIEU	

- Jacques ALEXANDRE

- Autorise le Président à accepter le poste de Président Directeur Général en cas de désignation par l'Assemblée Générale des actionnaires,
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte utile.

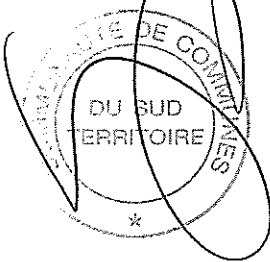
**Représentants**

- Christian RAYOT
- Jean RACINE
- André HELLE
- Monique DINET
- Robert NATALE
- Cédric PERRIN
- Jacques DEAS
- Didier MATHIEU
- Jacques ALEXANDRE

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le 29 AVR. 2014  
Et publication ou notification le 29 AVR. 2014**

Le Président,



Le Président,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE" and a small asterisk at the bottom.

